

N°1680

du 05
Septembre
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

IDENTIFICATION
BIOMÉTRIQUE

Début en octobre, pour sept mois

P.4

CULTURE ET EXPORTATION DU SOJA

Un répit pour les acteurs de la filière

P.4

ATTENTION AUX

PRECIPITATIONS !

Plusieurs localités ont observé
déjà des cumuls supérieurs à 50 mm

P.4

RENOUVELLEMENT DU
CERTIFICAT D'AÉRODROME

L'Aéroport de Lomé en amélioration
de 80%, à la 2^e inspection de 2023

P.3

EXÉCUTION DU BUDGET

SENSIBLE AU GENRE EN 2022

Le meilleur et le moins bon

scores des six ministères pilotes

EN PLUS...

SANTÉ

PROJET REDISSE AU TOGO

Mise en place de la plateforme «Une seule santé»

ADMINISTRATION TERRITORIALE

COOPÉRATION ENTRE LES ASSOCIATIONS ET

ONG ET LE GOUVERNEMENT

L'obligation nouvelle faite aux préfets, à un rythme mensuel

COMMERCE

LIVRAISON DE REPAS

Un business porteur

ENVIRONNEMENT

RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Des pistes de solutions pour la protection des espèces animales et végétales

CULTURE

TRADITIONS

Epé-Ekpé ou prise de la pierre sacrée en pays Guin ce 7 septembre

FOOTBALL

ELIM CAN 2023/ TOGO VS CAP VERT

Duarte: «Gagner, c'est très capital pour préparer l'avenir»

Courant 2021, le Togo a choisi de pratiquer le budget sensible au genre et l'expérimentation a débuté en 2022 avec six ministères pilotes qui ont été retenus : ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ) ; ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA) ; ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins (MSHPAUS) ; ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA) ; ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) ; et ministère des travaux publics (MTP)... Et comme l'initiative est appelée à s'étendre progressivement, deux ministères et une institution ont été ajoutés pour l'exercice budgétaire 2023... Le processus sera étendu à six ministères supplémentaires en 2024. Mais quel est déjà le bilan pour cette phase pilote ?...



Zouréhatou TCHA-KONDO KASSAH-TRAORE, Ministre des Travaux Publics

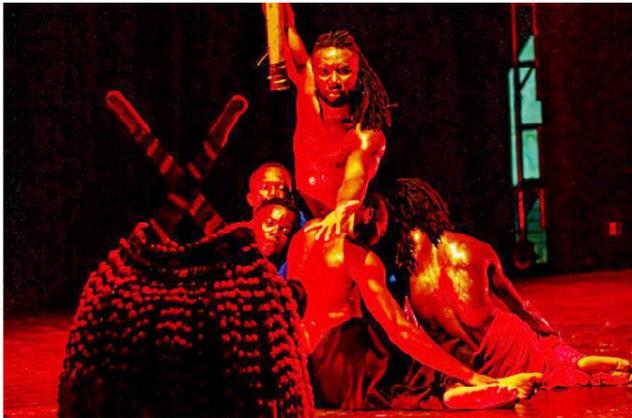
SPECTACLE

Danse : Le groupe Atche sur la scène de l'IFT ce samedi

Etsé Jean-Pierre Atchimi est un danseur spécialisé dans la danse traditionnelle du Togo et du Bénin; danse afro-contemporaine, musicien, chorégraphe et directeur artistique de la compagnie Nunana basée au Togo. Il puise ses inspirations dans l'énergie des 4 éléments de la nature et dans les divinités vaudou comme Sakpata (dieu de la terre), Hebiesso (dieu de la foudre), Dan (dieu de l'air) et Mami Wata (déesse de l'eau).

Ce samedi 9 septembre, sur la scène de l'IFT, nous amène à faire

une plongée dans la mythologie des terroirs ewe et ifé avec le groupe Atché. À travers un répertoire dansé unique, la compagnie vous présente quatre tableaux inspirés des quatre éléments fondamentaux: Dan (le Serpent), Sakpata (dieu de la terre), Hébiesso (dieu du tonnerre) et Aguélé (fée dieu des échasses). Cette écriture chorégraphique donne vie à l'interaction entre ces divinités africaines, en créant une symbiose qui délivre des messages aux êtres vivants et à la nature environnante.



TRADITIONS

Epé-Ekpé ou prise de la pierre sacrée en pays Guin ce 7 septembre

Le jeudi 7 septembre, la prestigieuse fête religieuse d'Epé Ekpé se déroulera dans le pays Guin, comme chaque année, aux Lacs, avec la traditionnelle prise de la pierre sacrée à Glijdi Kpodji. Cette fête marque en effet, le début de l'année de l'ethnie Guin. Elle n'a pas de date fixe mais est généralement célébrée au mois de septembre de chaque année et quelques rares fois au mois d'août à

Glijdi-Kpodji.

Epé-Ekpé est l'occasion de la prise de la pierre sacrée (Kpessosso) qui demeure le noyau autour duquel tournent toutes les manifestations. Propre aux Guins, elle est sans doute une des cérémonies les plus importantes de toute l'Afrique de l'Ouest.

Les cérémonies se déroulent de façon perlée jusqu'au 14 décembre

2023.

Pour rappel, cette semaine connaîtra la 14ème édition de l'élection Miss Epé-Ekpé 2023 le 9 septembre prochain à Aného (50 km à l'est de Lomé). Quinze (15) candidates retenues à l'issue d'une présélection et d'un casting, auront à démontrer ce qu'elles savent faire en matière de cuisine, de danse et autres traditions Guin Mina, pour succéder à



Bétiwa Johnson, Miss Epé-Ekpé 2022.

PRIX IVOIRE 2023

Qui succédera au Togolais Sami Tchak

Créé en 2008 par Akwaba Culture, association de droit ivoirien, le Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone vient d'annoncer ses finalistes. Pour cette 15e édition, six auteurs et autrices sont en lice.

Qui va succéder au Togolais Sami Tchak, lauréat du prix pour son ouvrage *Le continent du Tout* et du presque Rien (Lattès, 2021).

Parmi les finalistes, on note la présence de la Nigérienne Antoinette Tidjani-Alou pour son roman *Mano de l'autre bord* (Project'iles, 2023), et l'Ivoirienne Mahmoud Soumaré pour

La Terre des sans-patrie (Les Classiques Ivoiriens, 2023).

Ce prix littéraire est placé sous le parrainage du ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire. Il bénéficie du soutien de l'ambassade de France à Abidjan, de la Librairie de France Groupe de Côte d'Ivoire et de la Fondation Orange Côte d'Ivoire. La récompense vise à mettre en avant les nouvelles grandes voix d'Afrique et des diasporas africaines.

C'est parmi 56 ouvrages, en provenance de 14 pays, que les finalistes ont été choisis. Présidé par

Michel Koffi, le comité de sélection était composé de critiques littéraires : Florence Apo, Serge Grah, Koffi Koffi, ainsi que Henri N'koumo.

Le 15e Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone sera décerné le samedi 25 novembre 2023 à 19h à l'Heden Golf Hôtel d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Le ou la lauréate recevra une dotation de 3000 €. Ce prix qui est à l'initiative de cette Association présidée par Mme Isabelle Kassi Fofana a pour but de mettre en lumière les nouvelles voix littéraires d'Afrique et des diasporas africaines francophones. Il recom-



pense, chaque année, un auteur émergent originaire du continent africain ou de la diaspora africaine francophone.

CINÉMA

La Mostra de Venise découvre le dernier Woody Allen

Le cinquantième film ? premier tourné en France avec des acteurs français ? de Woody Allen est projeté lundi 4 septembre à la Mostra de Venise. Mais plus que son long-métrage, Coup de chance, c'est sa présence qui divise. En cause : les accusations d'agression sexuelle portées par Dylan Farrow, qu'il a adoptée, enfant, avec son ancienne femme Mia Farrow.

Contrairement à Roman Polanski ? dont les critiques sur la dernière

comédie ont été particulièrement négatives ?, qui fuit depuis quarante ans la justice américaine à la suite d'une condamnation pour des relations sexuelles illégales avec une mineure, Woody Allen n'est pas inquiété par les tribunaux, et aucune enquête pour agression sexuelle le concernant n'a abouti.

A 87 ans, le réalisateur d'Annie Hall et de Match Point, maîtrisant l'humour et la satire sociale, vit en marge du 7e art et ne tourne pres-

que plus aux Etats-Unis. Il est devenu pour certains l'un des symboles des violences sexistes et sexuelles.

Son invitation à la Mostra, dont il devrait a priori fouler le tapis rouge pour présenter hors compétition Coup de chance, a tout pour diviser. D'un côté, ceux qui y voient un symbole de l'impunité des artistes, de l'autre ceux qui appellent à privilégier la présomption d'innocence, ou à séparer l'artiste de son œuvre,

comme le directeur du festival, Alberto Barbera.

Ce cinquantième film est son premier tourné en France avec des acteurs français, Lou de Laâge, Melvil Poupaud, Niels Schneider et Valérie Lemercier. Il s'annonce comme un thriller teinté de vaudeville, autour d'une liaison extraconjugale dans le Paris des beaux quartiers et sortira dans les salles françaises le 27 septembre.

LITTÉRATURE AFRICAINE

Nécrologie : Le professeur Jacques Chevrier est décédé

L'écrivain et universitaire français, Jacques Chevrier, est décédé mardi 29 août 2023 à l'âge de 89 ans en France. Il était président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF), vice-président du Cercle Richelieu Senghor, directeur du Centre international d'études francophones de la Sorbonne et professeur émérite à l'Université Paris IV - Sorbonne. Il avait été pendant longtemps, en tant que président de l'ADELF, celui qui présidait aux destinées de l'attribution du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire. Il était connu pour avoir inventé, concernant la littérature africaine, le néolo-

gisme "Mondialitude", qui avait suscité tant de controverses.

Après avoir été consultant de l'UNESCO auprès de l'École normale supérieure de Bamako, au Mali, il a effectué de nombreuses missions d'enseignement et de recherche dans la plupart des pays africains francophones, en Afrique australe, aux États-Unis, ainsi qu'en Europe centrale et orientale.

Auteur de plusieurs ouvrages à succès sur l'Afrique depuis les années 70, Jacques Chevrier s'évertue à faire la promotion d'un continent qu'il n'a pourtant découvert qu'à travers les livres



d'histoire, alors qu'il était étudiant, à l'époque. Son premier ouvrage Littérature nègre obtient le Grand Prix Broquette-Gonin de l'Académie française, en 1975. On lui doit, entre autres, la création de la collection "Monde noir poche" chez Hatier entièrement con-

sacrée à l'édition des auteurs Noirs et une anthologie de la Littérature Africaine.

Responsable du jury du Grand Prix littéraire d'Afrique noire (obtenu par deux ivoiriens : Jean-Marie Adiaffi et Maurice Bandaman), il a initié en 2004, le Prix Ahmadou Kourouma dans le cadre du Salon international du livre et de la presse de Genève. -François Yéo-

Il sera inhumé au cimetière de Lanhélin (Ille-et-Vilaine-35) le lundi 4 septembre 2023 en Bretagne, sur la terre d'origine de sa famille.

AZIMUTS INFOS

COUP DE SOLEIL : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LE CORPS HUMAIN ?

Conséquences biologiques immédiates

Les rayonnements UV libèrent au niveau de notre peau de l'énergie qui va y induire des dommages cellulaires. Les UV peuvent avoir divers effets sur notre organisme.

L'un de ces effets est un effet immunosuppresseur. Si s'exposer un peu au soleil permet la synthèse de vitamine D, essentielle pour l'absorption du calcium... Mais l'excès de vitamine D limite la prolifération des lymphocytes, une famille de cellules incontournables de notre système immunitaire.

Les rayons UV altèrent également le nombre et la morphologie des cellules de Langerhans. Situées dans l'épiderme, ces cellules présentent aux lymphocytes T les marqueurs pris aux cellules étrangères, afin de lancer l'alerte et déclencher une réponse immunitaire en cas d'invasion.

Les cellules de Langerhans activent également les cellules NK (Natural Killer, des lymphocytes qui jouent un rôle important dans la lutte antitumorale, antivirale et antibactérienne). Elles entraînent aussi la libération d'histamine par les mastocytes au niveau du derme, ce qui déclenche des démangeaisons.

Enfin, les UV - et plus particulièrement les UV-A - sont responsables de la formation des radicaux libres, des atomes ou molécules énergétiquement instables (en l'occurrence ici, des espèces réactives de l'oxygène ou ROS). Or, ces ROS sont capables d'endommager les macromolécules présentes dans nos cellules : lipides, protéines... et ADN.

En effet, les "briques" qui composent la molécule d'ADN absorbent bien l'énergie des rayonnements UV. Conséquence : des lésions locales se produisent sur la molécule d'ADN, ce qui entraîne la dissociation, au niveau de ces atteintes, des deux brins qui la composent. Des mécanismes de réparation sont rapidement activés pour remettre en état texte et structure de l'ADN. Quelquefois des erreurs sont commises lors de la réparation des lésions de l'ADN entraînant l'apparition de mutations, ce qui aura des conséquences à long terme (voir paragraphe suivant).

À court terme, la peau pèle. C'est la conséquence du renouvellement de l'épiderme : la peau se sépare des couches de cellules mortes ou endommagées par l'exposition solaire. Il faut alors boire beaucoup, et bien hydrater notre peau.

Conséquences à long terme

Les conséquences à long terme proviennent de l'accumulation des lésions produites tout au long de la vie par les rayonnements UV. UV-A et UV-B n'ont pas, nous l'avons évoqué, tout à fait les mêmes effets :

* les UV-A agissent comme des photosensibilisants. Ils facilitent la formation de radicaux libres qui induisent, en s'accumulant, un stress oxydatif. Ce stress entraîne à son tour la destruction du réseau de macromolécules extracellulaires (comme les collagènes et l'élastine), constituant la charpente de la peau. La conséquence sur le temps long est le vieillissement prématuré de la peau avec apparition de taches brunes et une perte d'élasticité ;

* les UV-B causent des lésions sur l'ADN, qui conduisent à une accumulation de mutations (des erreurs dans le texte génétique) liées à des défauts de réparation toujours plus nombreux au fil de la baisse de notre capital soleil (voir plus bas). Le développement de cancers cutanés est une des conséquences les plus connues. Il existe deux types principaux : les mélanomes et les carcinomes.

Le mélanome, issu des mélanocytes, voit son incidence augmenter de façon constante ces 50 dernières années et représente 2 à 3 % de tous les cancers. Les carcinomes, issus des kératinocytes, sont 15 à 20 fois plus fréquents que les mélanomes. Leur pronostic est bien meilleur en cas de prise en charge précoce.

Il est important de se rappeler que, même s'ils ne sont pas visibles, les dommages provoqués par les UV commencent dès le plus jeune âge. Afin de mieux appréhender ce qui se passe sous notre peau tout au long de notre vie, la notion de "capital soleil" est importante.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

EXÉCUTION DU BUDGET SENSIBLE AU GENRE EN 2022

Le meilleur et le moins bon scores des six ministères pilotes

Late Pater

Courant 2021, le Togo a choisi de pratiquer le budget sensible au genre et l'expérimentation a débuté en 2022 avec six ministères pilotes qui ont été retenus : ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ) ; ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA) ; ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins (MSHPAUS) ; ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA) ; ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) ; et ministère des travaux publics (MTP). Et comme l'initiative est appelée à s'étendre progressivement, deux ministères et une institution ont été ajoutés pour l'exercice budgétaire 2023 : ministère de la justice et de la législation, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et cour des comptes. Le processus sera étendu à six ministères supplémentaires en 2024. Mais quel est déjà le bilan pour cette phase pilote ?

A mi-parcours, on avait parlé d'un taux d'exécution moyen de 43,7% des dépenses sensibles au genre au 30 juin 2022. Avec deux ministères à un taux d'exécution relativement faible (MDBJEJ 18,8% et MAEDR 17,3%) consécutif à des difficultés de procédures d'exécution des dépenses et les autres à un taux un peu en-deçà (59,3% pour le MEPSTA, 34,8% pour le MSHPAUS, 46,1% pour le

MASPFA et 27,4% pour le MTP). Cette fois-ci, la direction générale du budget et des finances vient de publier le rapport annuel d'exécution du budget sensible au genre 2022. C'est le tout premier rapport annuel sur la mise en œuvre des politiques, programmes et projets en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

En 2022, la part moyenne des dépenses sensibles au genre est de 4,79% par rapport au budget global de l'État qui était de 1.872,65 milliards de francs Cfa et exécuté à hauteur de 97,14% à fin 2022. Les six ministères pilotes totalisaient 24 programmes de pilotage et opérationnels dont 21 comportent des dépenses genre. Le rapport d'exécution du document budgétaire sensible au genre (DBSG) informe que les dépenses genre de l'année 2022 ont été exécutées à hauteur de **68,22%** (soit un montant de 14.757.136.000 francs Cfa sur les 21.632.723.000 francs Cfa prévus) et, en termes de prise en compte du genre dans l'exécution du budget global des six ministères, le taux d'exécution est de **3,51%**. Un taux de 68,22% jugé encourageant. L'exécution des dépenses genre par ministère a révélé que le **ministère des travaux publics** loge en première position avec un taux de **100%**, pour un taux d'exécution du budget du ministère qui est de 81,73%. Les actions genre mises en œuvre ont coûté 13,584 millions de francs Cfa en 2022. Il est suivi du **ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation** avec un taux de **92,81%** ; le budget total du



Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA
Ministre du Développement à la Base,
de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes



Antoine Lékpa GBEGBENI
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et du Développement Rural



Zouréhatou TCHA-KONDO
KASSAH-TRAORE
Ministre des Travaux Publics



Moustafa MIJIYAWA
Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique
et de l'Accès Universel aux Soins



Komla Dodzi KOKOROKO
Ministre des Enseignements Primaire,
Secondaire, Technique et de l'Artisanat



Adjovi Lolonyo APEDOH-ANAKOMA
Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion
de la Femme et de l'Alphabétisation

ministère a été exécuté à 100,46%. 665,207 millions de francs Cfa ont été engloutis pour les activités genre. Puis, on a le **ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins (77,76%)** avec un montant de 5.598.176.000 francs Cfa – le

ministère est de 70,69% pour l'année 2022 ; le **ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural** avec un taux de **72,84%** et un taux d'exécution moyen du budget de 86,6% pour l'exercice 2022 (soit un écart d'environ 13 points par rapport au taux d'exécution des dépenses genre) – ici, l'exécu-

tion des activités et projets en lien avec le genre a fait dépenser 2,190 milliards de francs Cfa ; le **ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat** qui a consommé un total de 6,146 milliards de francs Cfa pour décrocher **59,44%**. Pour ce dernier département, qui a exécuté son budget à 99,80% en 2022, «il faudrait que tous les programmes et projets de développement élaborés dans le cadre du programme de coopération du ministère intègrent le genre au centre de la discussion depuis les stades préliminaires en réservant un budget conséquent afin de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et atteindre les objectifs en matière d'équité, pour arriver à une exécution forte», conseille le rapport. Par contre, il est relevé au **ministère développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes**, un taux d'exécution des dépenses sensibles au genre de seulement **40,21%**. «Les dépenses genre exécutées se chiffrent à 143,150 millions de francs Cfa sur une prévision de 356,043 millions de francs Cfa. Cette situation s'explique par une faible exécution (40%) du projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ). Mais l'exécution moyenne du budget du ministère est de 23.192.872.233 francs Cfa pour une prévision de 19.392.847.000 francs Cfa, soit 119,59%. Cette performance s'explique principalement par un dépassement notamment dans l'exécution budgétaire des projets de filets sociaux et services des régions nord du Golfe de Guinée qui ont atteint respectivement un taux d'exécution de 163,6% et 242,1%», précise le document.

La direction générale du budget et des finances en tire des leçons : la prise en compte du genre dans la lettre de cadrage budgétaire a facilité la mise en œuvre des activités genre et a contribué à des interventions genre au sein des ministères et à la visibilité de l'organisation mise en place pour le portage du genre dont les cellules genre dans les ministères ; l'analyse genre des dépenses du budget des ministères a permis de mettre en évidence l'inégalité dans l'allocation des ressources basée sur le genre ; les actions de sensibilisation et de formation menées au sein des ministères ont contribué à l'éveil de conscience ; l'analyse sexo-désagrégée des effectifs a permis aux ministères de commencer à constituer les données désagrégées par sexe, de leur person-

nel et de définir les stratégies permettant une meilleure responsabilisation aux postes de décision pour corriger les inégalités jadis constatées en la matière. Elle a aussi relevé neuf difficultés communes aux ministères dans la budgétisation genre, que sont l'insuffisance de financement des activités de prise en charge du genre, la faiblesse des capacités des ressources humaines ne permettant pas de faire face aux ambitions des autorités et des ministères sectoriels, l'insuffisance de formation des acteurs porteurs du genre sur les thématiques genres, l'absence d'études de l'impact des dépenses genre sur les femmes et analyses sectorielles de genre, l'insuffisante implication des membres de la cellule genre dans tout le processus budgétaire, la difficulté de collecte d'informations liées au genre et des données désagrégées par sexe au niveau des structures, institutions et organismes rattachés au département, l'insuffisante prise en compte du genre dans les programmes, projets et activités, l'indisponibilité des données sur les projets exécutés directement par les bailleurs, et la faible consommation des ressources externes relative au non décaissement des fonds en temps réel.

D'après le rapport, il faut des réponses appropriées face à ces difficultés de budgétisation sensible au genre. Aussi est-il proposé d'organiser un séminaire gouvernemental pour sensibiliser les membres du gouvernement/ le top management sur la nécessité de prise en compte de genre au sein des ministères, d'élaborer les politiques, programmes, projets de développement et programmes d'investissement publics intégrant la dimension genre, d'institutionnaliser officiellement la budgétisation sensible au genre par l'adoption d'un texte réglementaire dans le court terme, de renforcer les capacités des organisations de la société civile, des médias et du secteur privé afin de les appuyer dans leur rôle veille citoyenne, etc.

A rappeler que, dans le budget 2023, les huit ministères et la cour des comptes ont prévu 31 programmes et une dotation liés au genre. Leurs dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 couvrent à peu près un tiers (1/3) du budget, en termes de poids budgétaire. Déjà, il y a, globalement pour chacun des ministères, un accroissement substantiel du budget alloué aux dépenses genre en 2023 ; par exemple, le ministère chargé du développement à la base passe de 3,02% en 2022 à 36,03% et le ministère chargé de l'agriculture, de 1,85% en 2022 à 25,11%.

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'AÉRODROME

L'Aéroport de Lomé en amélioration de 80%, à la 2^e inspection de 2023

Late Pater

La certification des aéroports est une exigence de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et des textes réglementaires nationaux. Au Togo, elle a pour objectif de promouvoir la sécurité et permet de consolider la conformité de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé aux impératifs de sécurité dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires internationales et nationales. Le 23 mai 2014, à la suite d'une certification initiale, la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a reçu un certificat de sécurité aéroportuaire valable pour trois ans et renouvelé en mai 2017. A l'échéance de mai 2020, la pandémie au Covid-19 sévissait et le processus a été suspendu. En lieu et place, un certificat d'aérodrome provisoire a été

délivré à la SALT en mai 2020 pour une durée de validité d'un an, sur la base d'une évaluation faite par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC)...

Après donc mai 2021, l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma progresse vers le renouvellement de son certificat d'aérodrome. Dans cette dynamique, la SALT renseigne qu'une équipe d'experts de l'ANAC mène des inspections régulières afin de faire le suivi des plans d'actions correctrices établis après des audits et inspections précédents et de la mise en œuvre des exigences réglementaires nécessaires pour le renouvellement du certificat d'aérodrome en 2024. Dans son travail, l'équipe d'experts se focalise également sur les domaines tels que le système de gestion de la sécurité, la sécurité des travaux, la gestion de l'aire de trafic et des opérations, les réseaux



Colonel Allahare Dimini, DG de la SALT (debout)

électriques et les balisages lumineux, ainsi que le plan d'urgence. Deux inspections sont déjà réalisées depuis le début de l'année en cours. La deuxième inspection a noté que le taux de mise en œuvre des plans d'actions correctrices s'est amélioré d'environ 80% à tous les niveaux. «Bien que cette avancée significative soit à saluer, la SALT reconnaît le défi qui demeure et s'engage à apporter les ajustements nécessaires pour maintenir le certificat d'aé-

rodrome et la compétitivité dans la sous-région», indique-t-elle.

A rappeler que le processus se fait en cinq phases, avec des échéances à respecter : expression d'intérêt pour la certification (phase 1), demande formelle de certificat (phase 2), évaluation des installations et équipements (phase 3), émission ou refus du certificat (phase 4) et publication du statut du certificat de l'aérodrome certifié (phase 5).

CULTURE ET EXPORTATION DU SOJA

Un répit pour les acteurs de la filière

Eric J.

Les producteurs, les commerçants et exportateurs de la filière soja dorment d'un seul œil depuis des mois. Et pour cause, la saison écoulée a été décevante. 80 000 tonnes de soja n'ont pas trouvé preneurs. La signature tardive des agréments, l'intrusion de nouveaux acteurs dans la filière, les prix bas sur le marché mondial sont pointés du doigt. Pour couronner le tout, les banques et autres micro finances qui avaient financé la filière durant la saison 2022-2023 veulent rentrer dans leur fonds. On parle des dizaines de milliards de FCFA pour plusieurs institutions bancaires de la place dont Ecobank, IB Bank, Fucec, Orabank, pour ne citer que celles-là. Les deux parties devraient trouver une solution abordable pour tous. La question était au centre d'une rencontre tenue la semaine dernière à Lomé.

Gustave Bakoundah, président de l'Association nationale des commerçants exportateurs de soja au Togo (ANCES) comprend les inquiétudes des ban-

ques, reconnaissant au passage qu'elles sont les bras financiers de la filière et que sans leur accompagnement, les résultats de ces dernières années ne seront pas les mêmes. « La particularité de cette rencontre réside dans le fait que la campagne de commercialisation 2022-2023 a connu certaines difficultés. Au jour d'aujourd'hui, les institutions financières se posent beaucoup de questions. Parce qu'ayant des ardoises à effacer. Nous avons donc voulu avoir cette rencontre pour les rassurer de la continuité des activités d'exportation de soja, aussi de trouver les moyens de concilier nos points de vue et de les pousser à prendre cet engagement de continuer à soutenir cette filière pour le bonheur des acteurs de la filière qui se battent à chaque instant. Cette situation, même si elle est alarmante, Nous voudrions rassurer et dire qu'elle est conjoncturelle », a-t-il laissé entendre.

Pour l'Association nationale des commerçants exportateurs de soja au Togo (ANCES), il faut donc convaincre les partenaires financiers de leur laisser un peu temps mais aussi de les accom-



Gustave Bakoundah, Pdt de l'ANCES

pagner dans la nouvelle campagne. Elle affirme que les erreurs de la saison écoulée ont été identifiées et qu'elles ne se reproduiront plus cette année.

Des discussions sont donc menées avec les autorités des ministères concernées pour la poursuite de la production de soja. C'est ainsi qu'une tournée

nationale de remobilisation des acteurs a été enclenchée les mois passés. Il est demandé au Gouvernement d'anticiper l'attribution des agréments pour respecter les délais. « Nous sommes conscients, étant donné que la campagne passée n'a pas vite démarré, parce qu'ils n'ont fourni l'agrément qu'en

Janvier Février seulement, ce qui a causé un peu de retard. Mais ils nous ont rassurés qu'avec leurs partenaires, ils sont toujours en discussions pour exporter les stocks restants. A IB Bank, nous sommes prêts à les accompagner, comme d'habitude. Seulement, il faut qu'eux aussi tien-

nent parole en remboursant », a fait savoir Magloire Egbloomassé, chef section grandes entreprises à IB Bank. C'est la même chanson chez les autres banques qui disent leur accord un peu de répit.

Il faut rappeler que cette situation a créé de l'amertume chez de nombreux producteurs de la filière. Au mois Juin de dernier, leur représentant régionaux sont venus exprimer leur mécontentement au conseil de l'interprofessionnel. Certains avaient envisagé de quitter la filière ne sachant plus à quels saints se vouer, tellement, ils sont acculés par les institutions de micro finances. Il a fallu toute la maestria du Conseil interprofessionnel de la filière soja (CIFS) pour calmer la mauvaise humeur des producteurs. Ces derniers ont été priés de ne pas abandonner la culture du Soja. Une tournée nationale d'explication et de sensibilisation s'est déroulée pour apaiser les craintes des producteurs. L'annonce de la mise en route de l'usine de transformation du soja sur le site de la PIA est peut-être une bonne nouvelle pour les acteurs de la filière.

ATTENTION AUX PRECIPITATIONS !

Plusieurs localités ont observé déjà des cumuls supérieurs à 50 mm

F. Woussou

L'Agence nationale de la météorologie avait annoncé un mois de Septembre plus pluvieux que d'habitude. Lomé et ses environs viennent de le constater le weekend passé. Certains quartiers de la capitale sont encore sous l'eau. Le dimanche soir, l'Agence nationale de la protection civile informait sur les points critiques : le Boulevard de la Kara au niveau des rails, le boulevard des armées à hauteur du carrefour Adjallé, Agoè Kitidjan, Atiégo, Agoè Kossigan Zongo, le bassin derrière la clôture l'aéroport, bassin Léo 2000, Bassin Caméléon. A la publication du bulletin décadaire d'information agro-hydro-météorologique, des pluies faibles à modérées dans la zone bimodale et des manifestations pluvioorageuses modérées à fortes dans la zone monomodale sont prévues au cours de la prochaine décade.

Selon les services de la météo, au cours de la deuxième décade du mois d'août, des activités pluvieuses ou pluvio-orageuses ont été observées sur l'ensemble du pays. Plusieurs localités ont observé des cumuls supérieurs à 50 mm. Les zones les plus arrosées se retrouvent dans les régions des Plateaux et Savanes. Les cumuls

pluviométriques ont varié de 30,3 mm à Lomé en quatre (4) jours à 173,1 mm en quatre (4) jours également à Anié-Mono. Par rapport à la normale 1991-2020, la décade a été marquée par un excédent pluviométrique dans toutes les stations à l'exception de Sokodé, Kara, Pagouda et Mango avec respectivement des déficits de 3,2 ; 2,2 ; 15,0 et 14,2 mm.

La situation hydrologique de la deuxième décade du mois d'août 2023 a été caractérisée par d'importants écoulements observés sur le Mono et sur l'Oti et des écoulements en baisse dans le bassin du Lac Togo. Au cours de cette décade, la contribution des affluents du fleuve Mono est encore plus perceptible à Kolokopé où le niveau d'eau a atteint 585 cm. Le niveau d'eau a monté dans le bassin de l'Oti. Ainsi à la station de Kara, la hauteur maximale de 360 cm a été observée et 694 cm à la station de Mango. Le bassin du Lac Togo a enregistré une baisse du niveau d'eau de 0,64 % à Gapé-Kpédji sur le fleuve Zio et de 0,1 % à la station de Gati sur le Haho. Cependant, quelques écoulements relativement importants mais éphémères ont été observés. Ces apports, très modestes, n'ont pas provoqué de rehaussement du niveau d'eau



des cours d'eau

Pour les activités agricoles, les conditions météorologiques de la décade ont été globalement acceptables. Dans le Nord du pays les activités d'entretien des cultures se poursuivent avec l'épandage d'engrais. Les récoltes du maïs de bouche et du mil sont constatées par endroits. Au Sud Togo, les activités de récoltes continuent et sont presque à leur fin. On peut noter par endroits les activités de préparation des parcelles pour le démarrage de la campagne agricole de la petite saison. Le maïs, l'igname et l'arachide sont majoritairement récoltés. Les opérations de séchage sont rendues difficiles par l'absence

d'enseillement et des petites pluies sporadiques.

Pour les agriculteurs, il est conseillé dans la zone monomodale, de poursuivre l'entretien des parcelles; de s'appro-

visionner en produits phytosanitaires homologués et de suivre les prévisions météorologiques quotidiennes. Dans la zone bimodale, il est recommandé de nettoyer les aires ou de dispo-

ser du matériel (bâches et autres) de séchage, de s'approvisionner en produits homologués de conservation et d'entamer la préparation des parcelles pour la petite saison des pluies.

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Début en octobre, pour sept mois

Late Pater

L'Agence nationale d'identification (ANID) du Togo va procéder à compter du mois d'octobre à une opération de recensement biométrique de la population. Ceci devrait durer sept mois, à raison d'un mois par ré-

gion, et de deux mois pour le Grand-Lomé qui est la région la plus peuplée avec 2.188.376 habitants (27%) et concentre 63% de la population urbaine du pays. «Face à cette transformation numérique, l'identification ou l'attribution d'un numéro d'identification unique (NIU) à

toute personne physique devient la condition nécessaire», a indiqué le directeur général de l'ANID, Silété Devo, ce 30 août 2023. La campagne, dont le budget est estimé à 72 millions de dollars, est en partie financée par la Banque mondiale

(suite à la page 6)

FOOTBALL/ ELIM CAN 2023/ TOGO VS CAP VERT

Duarte : " Gagner, c'est très capital pour préparer l'avenir "

L'équipe nationale du Togo a démarré à Lomé, lundi, les préparatifs pour le 6 et dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023. Les hommes de Paulo Duarte reçoivent le Cap Vert dimanche au stade de Kégué à partir de 16 heures.

Hervé A.

Pour ce match sans enjeu, le Togo étant éliminé officiellement de la course à la qualification depuis juin dernier, Paulo Duarte sélectionneur des Eperriers a dévoilé vendredi la liste des joueurs retenus pour affronter le Cap Vert.

Le patron du staff technique du Togo a rappelé ses hommes de base pour ce dernier galop dans les qualifications pour la CAN. Du capitaine Djene Dakonam à Placca Fessou en passant par Alaixys Romao ou encore Ihlas Bebou. Déjà absent sur blessure en juin dernier, Kodjo Laba est de nouveau indisponible.

Première pour le défenseur gauche Philip Gameli Awuku et le milieu Dikeni Salifou. Issus de D1 Lonato, Marouf Ouro-Tagba, Soulemame Ouro-Gafo et Mazamaesso Katagbawouli fêtent une première convocation. A noter le retour en sélection de Mawouna Amevor qui avait dû décliner de précédentes convocations pour blessure de dernière minute.

Déjà éliminés de la course à la prochaine CAN, les Eperriers veulent bien terminer cette campagne et surtout retrouver le chemin du succès à domicile. " Ce match est plus important pour moi. Gagner, c'est très capital pour préparer l'avenir et travailler la psychologie des



joueurs. Donner au public tout ce qu'il mérite. Pour le public, c'est de voir son équipe gagner à domicile. Et ça, pour moi c'est la priorité numéro 1. Montrer au public que notre élimination n'est pas la vraie réalité de la qualité du football qu'on pratique sur le terrain. On ne va pas encore rater cette chance de faire du plaisir à notre public ", a déclaré le sélectionneur Paulo Duarte, présent en conférence de presse vendredi pour dévoiler la liste des joueurs convoqués pour cette rencontre.

L'ancien entraîneur du Burkina Faso n'a pas également manqué l'occasion de revenir sur la principale cause de l'élimination du Togo à cette compétition

aura lieu en Côte d'Ivoire : " Nous sommes la meilleure équipe du groupe qui joue bien au football malheureusement, on rate beaucoup d'occasions et on n'est pas qualifiés. Je suis entraîneur et je suis obligé d'analyser toutes les équipes de la poule. Après analyse, il est clair que le Togo est la meilleure équipe qui joue bien. Malheureusement, la meilleure sélection reste à la maison et ne jouera pas la CAN. C'est notre inefficacité qui a été déterminante dans notre élimination, ce n'est pas la force des adversaires ", a laissé entendre le portugais.

A l'issue du match de la 5e journée disputée en juin dernier, le Togo compte 5 points et pointe à la troisième position

du groupe derrière le Burkina Faso et le Cap Vert. Les Eperriers devançant Eswatini.

Liste complète : **Gardiens :** Fabrice Kagbatawouli (Dyto), Steven Mensah (Hambourg II, Allemagne), Youssouf Morou (FC Saint Eloi Lupopo, RD Congo); **Défenseurs :** Mawouna Amevor (FC Eindhoven, Pays-Bas), Roland Amouzou (ASKO), Frédéric Ananou (Saint Trond, Belgique), Philip Awuku (Tuzlaspor, Turquie), Loïc Bessile (Charleroi, Belgique), Dakonam Djene (Getafe, Espagne); **Milieux :** Roger Aholou (Raja Athletic Club, Maroc), Samuel Asamoah (U Craiova 1948, Roumanie), Dermame Karim (Lommel SK, Belgique), Samsoudin Ouro (Al Adalah, Arabie Saoudite), Soulemame Ouro-Gafo (Gomido), Alaixys Romao (Athens Kallithea FC, Grèce), Dikeni Salifou (Werder Brême, Allemagne), Marouf Tchakei (Singida Fountain, Tanzanie); **Attaquants :** Yawo Evra Agbagnou (ASO Chlef, Algérie), Kodjo Aziangbe (Al Nasr, Emirats arabes unis), Ihlas Bebou (Hoffenheim, Allemagne), Kévin Denkey (Cercle Bruges, Belgique), Moutalabou Ouattara (Al Nairyah, Arabie Saoudite), Ismail Ouro-Agoro (AS FAR, Maroc), Harissou Ouro-Bodi (ASKO), Marouf Ouro-Tagba (ASCK), Fessou Placca (Soligorsk, Biélorussie).

DEVELOPPEMENT

Le ministère des sports et des loisirs agréé cinq nouveaux centres de formation

Après le centre Swallows et Liberty Football Académie d'Agbodrafo, quatre autres centres de formation sportive viennent d'être reconnus officiellement par le ministère des Sports et des Loisirs. Il s'agit de Haady Sport, de l'Association Sportive Gnelim Foot, de Kolgolo Football Académie qui ont officiellement reçu leur agrément.

Les 4 centres ont reçu leur agrément pour dispenser la formation sportive uniquement en football alors que le 5e, le centre sportif Maarif, est autorisé à s'installer pour former en football, basketball, volleyball, tennis, tennis de table et athlétisme. La formation dans les centres concerne les catégories U13, U15, U17, U20 et U20 avec des régimes en interne et externe.

Cette cérémonie d'octroi d'agrément et d'autorisation d'installation fait suite aux conclusions du comité interministériel d'étude des demandes d'agrément et d'autorisation d'installation des centres de formation sportive. Les membres de ce comité ont étudié et évalué les infrastructures, les équipements sportifs, le staff technique, l'en-

cadrement administratif, médical et scolaire, les conditions d'assurance et la qualité de la formation dispensée. Tous ces éléments sont passés aux peignes fins avec des experts dans chaque domaine.

Représentant Madame le Ministre des Sports et des Loisirs Dr Lidi Bessikama lors de la cérémonie, M. Lemou Longniwa, Attaché de cabinet du ministre, a indiqué que " c'est ensemble, chers promoteurs des centres de formation sportive, que nous, pouvoirs publics et secteur privé, pourrions former une nouvelle génération d'athlètes et joueurs de football de qualité à même de constituer un important vivier pour nos équipes nationales et mettre en branle l'ambitieux chantier de la renaissance sportive du Togo ". " Il me paraît judicieux de rappeler que vos centres jouent et joueront toujours ce rôle moteur, aux côtés du gouvernement, afin que nos différentes disciplines sportives puissent trôner sur le toit de l'Afrique et du monde ", a-t-il ajouté.

Les agréments et l'autorisation d'installation sont accordés pour une durée de quatre (04) ans. Au cours de cette



période, les centres restent soumis aux contrôles administratifs et pédagogiques périodiques des services techniques des ministères chargés des sports et de l'éducation. Ainsi, en cas de manquement ou de défaillance, les agréments et autorisations peuvent être retirés aux centres.

Au total, sept (07) centres de forma-

tion sportive sont agréés par le ministère des sports et des loisirs pour contribuer aux côtés des centres de développement (CDS) de Kpalimé et Bassar, créés par l'Etat, à la promotion du sport à la base en vue de repositionner le Togo sur le marché sportif en Afrique et dans le monde.

BASKETBALL/CHAMPIONNAT NATIONAL

Swallows chez les Dames et Etoile Filante chez les hommes décrochent le titre

Les dames de Swallows et les hommes de l'Etoile Filante ont décroché, dimanche au stade municipal de Lomé, sous une pluie capricieuse, le titre en championnat national senior Dames et Hommes de basketball, en venant respectivement à bout de l'Etoile Filante et de Dyto.

Dans le registre Féminin les états-majors de Swallows et de l'Etoile Filante étaient prêts à faire feux de tout bois. Le premier quart temps étrié s'explique par la crispation et la pression ressenties d'une finale. Miriam Senade auteure de 52 points pour les Hironnelles de Hedzranawoé contribue à la victoire et offrant le titre national à Swallows face à Viva Filante battu au finish 73-46.

Côté Messieurs, le duel a été âpre, serré et plein de suspense. DYTO et

l'Etoile Filante sont allés aux prolongations après 55 partout au terme d'un combat mental, tactique et physique sur le parquet du Municipal de Lomé. Le gain de la finale est allé à l'arrivée aux Bleus de la Capitale emmenés Ben Houngbo et Ali Diabaté qui s'imposent 67-63 devant les Robots Rouges.

Rappelons que c'est la première activité officielle de la FNB-TOGO, celle du nouveau bureau élu dirigé par Mme Gina Adekambi.

Toutes les équipes participantes sont réparties les bras chargés de ballons pour dames et hommes en plus des enveloppes. Du côté des équipes classées 1ère, 2e et 3e, elles ont été récompensées par des enveloppes, médailles et trophées.



BREVES

Le Soudan du Sud écrit l'histoire

Le Soudan du Sud, la plus récente nation sur la planète, a gagné son billet pour le tournoi masculin de basket-ball aux Jeux de Paris 2024. Classée à la 62ème place mondiale par le FIBA, l'équipe nationale a décroché sa place lors de la Coupe du Monde, qui se dispute actuellement en Indonésie, au Japon et aux Philippines, en étant la mieux placée des nations africaines.

Selon les statistiques de la FIBA, le Soudan du Sud est également l'équipe la moins bien classée à se qualifier pour un tournoi olympique masculin depuis les Jeux d'Athènes en 2004. Les Soudanais ont assuré leur place pour les Jeux de Paris 2024 en dominant l'Angola (101-78), onze fois champion d'Afrique. Indépendant du Soudan depuis 2011, le pays avait fait ses débuts aux Jeux olympiques à Londres 2012, en envoyant son premier athlète, mais il avait participé aux compétitions sous le drapeau olympique.

Quatre ans plus tard, à Rio 2016, sa délégation comptait trois athlètes, présents pour la première fois sous les couleurs et le drapeau national. Deux autres ont participé aux Jeux de Tokyo 2020.

La Fédération sud-soudanaise de basket-ball est présidée depuis 2019 par Luol Deng, un ancien joueur de NBA, passé notamment par les Chicago Bulls, le Miami Heat et les Los Angeles Lakers. Selon le natif du Soudan, élevé en Grande-Bretagne, le pays ne compterait actuellement pas un seul terrain de basket-ball aux dimensions réglementaires.

Petro de Luanda suspendu

Sélectionné parmi les 8 heureux élus, le Petro de Luanda risque de ne pas participer pas à la première édition de la Super League Africaine, ou African Football League. Le club angolais, également qualifié pour la prochaine Ligue des champions, a été suspendu deux ans pour match truqué par sa fédération.

En cause ? Un audio impliquant le joueur Márcio Luvambo. Le milieu de terrain, qui n'est pas un néophyte du ballon rond (37 ans), a en effet admis le versement de trois millions de kwanzas (3300 euros) à l'Académica do Lobito en marge d'un match de la Coupe d'Angola la saison dernière. Suite à ces soupçons de match truqué et de corruption révélés sur les réseaux sociaux le 9 juin, le club de Petro de Luanda va devoir geler ses activités durant deux saisons.

Via un communiqué de presse, le Conseil disciplinaire de la Fédération Angolaise de Football s'est montré ferme à ce sujet : " Suspension avec effet immédiat du Club Atlético Petro de Luanda de toute activité footballistique, pour une période de deux ans en étant par conséquent empêché de participer à toute compétition sportive pendant cette période, pour manquement au devoir de collaboration auquel il est soumis".

Avec cette affaire, le club basé à Luanda se retrouve jeté dans la boue aussi bien sur le plan médiatique que sportif. Et il ne compte pas se laisser faire ! L'écurie la plus titrée d'Angola (17 fois champion national) conteste en effet fermement la décision de sa Fédération et n'a aucunement l'intention de stopper ses activités. Les dirigeants du club comptent d'ailleurs organiser une conférence de presse à ce sujet afin d'" apporter des éclaircissements et des éléments prouvant le bien-fondé de sa position et l'invalidité de la décision prise par la Fédération Angolaise de Football ". De son côté, la Confédération africaine de football (CAF) a fait savoir que la participation du club à la première édition de l'African Football League dépendra de l'issue de cette affaire. Les Angolais sont censés débiter la compétition le 21 octobre en recevant Mamelodi Sundowns en quarts de finale aller. Affaire à suivre donc...

André Onana annonce son retour en sélection !

André Onana avait fait une croix sur l'équipe nationale du Cameroun depuis la dernière Coupe du monde. Après de multiples rebondissements et sa convocation par le sélectionneur Rigobert Song pour le match capital contre le Burundi, le portier de Manchester United l'a annoncé lui-même ce lundi via un communiqué : il est de retour et va répondre à l'appel du pays !

Un come-back qui tombe à pic, puisque les Lions Indomptables ne doivent surtout pas perdre mardi prochain contre le Burundi (dernière journée des éliminatoires) s'ils veulent participer à la CAN 2023. " Dans le monde du football, tout comme dans la vie, des moments déterminants surviennent, exigeant des choix cruciaux. Ces derniers mois, j'ai été confronté à des épreuves marquées par l'injustice et la manipulation. Pourtant, mon amour et mon attachement inébranlables envers ma patrie, le Cameroun, demeurent intacts ", a d'abord lancé Onana, qui était en retrait depuis son altercation avec Song survenue en plein Mondial.

Avant de continuer en déclarant sa flamme au Cameroun : " Mon désir de représenter mon pays n'a jamais fléchi depuis ma jeunesse, et cette aspiration demeure une part indissociable de mon identité. Rien ni personne ne saurait ébranler cette conviction. Je réponds à l'appel de ma nation avec une certitude inébranlable, conscient que mon retour ne vise pas seulement à honorer mon rêve, mais également à répondre à l'attente et au soutien des Camerounais, qui méritent une équipe nationale déterminée à briller. "

Le portier n'a pas non plus oublié de régler quelques comptes puis de prôner la paix. " Face à la manipulation, au mensonge et à l'abus de pouvoir, je choisis de demeurer fidèle à mon idéal, en représentant avec fierté un pays qui mérite notre engagement sincère. C'est le moment de nous unir, d'œuvrer en harmonie pour notre bien commun : le Cameroun. "

COOPÉRATION ENTRE LES ASSOCIATIONS ET ONG ET LE GOUVERNEMENT

L'obligation nouvelle faite aux préfets, à un rythme mensuel

Late Pater

C'est la seconde injonction qui est faite aux préfets par leur ministre de tutelle dans le cadre du décret du 5 janvier 2022 qui a fixé les conditions de coopération entre les ONG et le Gouvernement. Le 18 août 2023, Payadowa BoukpeSSI leur a écrit en ces termes : «...vous êtes priés de me faire parvenir mensuellement les rapports des activités menées par des associations et ONG dans vos localités respectives».

La première fois, c'était le 6 avril 2022. En même temps qu'aux maires et directeurs régionaux de la planification du développement et de l'aménagement du territoire, les ministres Payadowa BoukpeSSI et Ablamba Johnson leur avait demandé de prendre toutes les dispositions appropriées pour s'assurer que toute action à entreprendre par une organisation non gouvernementale (ONG) est d'intérêt général et en cohérence avec les objectifs et les principes de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement, et susceptible d'avoir un impact significatif sur le vécu de la population bénéficiaire. Et toute activité à entreprendre par une ONG doit être portée préalablement à leur con-

naissance ; à défaut, elle doit être carrément suspendue.

La double note circulaire ministérielle s'appuie sur le décret du 5 janvier 2022 à travers lequel, dès le départ, l'Exécutif a fixé le cap de la nouvelle donne : «ce décret correspond à la volonté du gouvernement de s'assurer d'un alignement de l'ensemble de ses partenaires sur sa vision de développement. Dans un contexte sécuritaire très fragile, il permettra également à l'Etat d'assurer le contrôle, la transparence et l'efficacité des actions des ONG et de renforcer ainsi les résultats des interventions de ces dernières. Ce décret fixe notamment les conditions d'existence et d'exercice des activités des ONG dans notre pays ainsi que les conditions pour qu'une ONG puisse bénéficier de l'appui du gouvernement». Selon le texte, avant d'accepter une ONG, on va dorénavant regarder la nature, l'étendue et l'impact de ses activités d'une ONG sur le bien-être de la population et la complémentarité de ces activités avec d'autres actions de développement ; il faut au moins deux ans d'opérationnalité prouvée sur le terrain à une association nationale, après l'obtention du récépissé de déclaration d'association, avant de désirer la qualité



Payadowa BOUKPESSI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires

d'ONG, en plus de disposer d'un plan d'actions futures d'au moins deux ans en lien avec les orientations de développement définies par le gouvernement, avec les stratégies et les modalités de sa mise en œuvre, et d'un programme d'investissement approuvé par les autorités ; il est aussi exigé de cette association de ne pas utiliser au-delà de 20% de son budget alloué aux activités quotidiennes dans les programmes qui ne profitent pas à sa population cible, etc. L'alignement est donc au cœur du jeu : toute ONG dûment constituée et dont les projets de développement sont alignés avec les priorités nationales et produisant des impacts réels sur le bien-être des populations doit signer un ac-

cord-programme avec le gouvernement après une période probatoire d'au moins deux ans ; la durée de validité de tout accord-programme est de deux ans renouvelable ; l'accord n'est re-

nouvelé que si les conditions préalables à sa signature sont maintenues et la revue des activités de l'ONG est satisfaisante ; l'ONG peut aussi conclure un accord d'établissement, après l'accord-programme, dont la durée de validité est de cinq ans renouvelable. Le retrait de la qualité d'ONG peut intervenir d'autorité si, par exemple, l'ONG n'a apporté aucune contribution effective aux efforts de développement économique et social du Togo pendant trois ans ; elle néglige de se conformer aux lois et règlements en vigueur ; elle mène des activités qui la conduisent à se prononcer sur la vie politique, économique et sociale interne...

Les ONG ont eu un délai moratoire d'un an, jusqu'au 6 avril

2023, pour s'y conformer. Le plaidoyer pour une prorogation du moratoire d'un an et la lettre écrite au Président de la République, Faure Gnassingbé, évoquant des préoccupations, n'ont pas trop prospéré. Après un dialogue, il a été rapporté que la modification du décret ne peut être envisagée.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement se veut toujours rassurant. Dans le document réponse qu'il a envoyé au Comité des droits de l'enfant, qui tient sa 94^e session du 4 au 22 septembre 2023 à Genève, on peut lire : «ce décret vise à assouplir les conditions d'installation et de reconnaissance de qualité d'ONG..., puis à accroître les privilèges douaniers et fiscaux et autres facilités administratives».

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Début en octobre, pour sept mois

(suite de la page 4)

dans le cadre du projet régional WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion) qui inclut aussi le Bénin, le Burkina-Faso, le Sénégal, le Niger et la Côte d'Ivoire.

Au Togo, l'idée est de procéder à l'identification numérique

de 95% de la population. Il s'agira d'enregistrer chaque citoyen avec ses marqueurs biométriques : le nom et les prénoms, la photo, les empreintes digitales et les iris. A terme, un numéro d'identification unique (NIU), qui est un code à 12 chiffres, inintelligible, sera délivré aux résidents togolais, natio-

naux comme étrangers (présents sur le territoire depuis plus de six mois). Il devrait permettre de rationaliser les services gouvernementaux, d'améliorer le processus d'identification et de donner aux citoyens une identité numérique robuste, propulsant le Togo plus loin dans l'ère du numérique.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 1 ^{er} - 09 - 2023	LOTO KADOO		DES MILLIONNAIRES RECENSES A LOME ET A BLITTA AU TIRAGE N°767 DE LOTO KADOO Le 1 ^{er} septembre 2023, le tirage de Loto Kadoo, a fait des milliers de gagnants de divers lots, dans tout le pays. Les villes de LOME et de BLITTA se sont démarquées par les gros lots qui y ont été gagnés. Ainsi : @ A LOME : Un (01) lot de 1.000.000 FCFA a été recensé auprès de l'opérateur 90041 A l'intérieur du pays : @ A BLITTA : Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA a été remporté auprès de l'opérateur 10423. La remise des lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING		LE TIRAGE N°09 DE LOTO KING FAIT UN MILLIONNAIRE A KPALIME Des milliers de parieurs de la LONATO ont eu le bonheur de remporter de nombreux lots intermédiaires, lors du tirage N°09 de LOTO KING, du vendredi 1 ^{er} septembre 2023. En plus de ces divers lots intermédiaires, la Maison de la Chance a recensé dans la ville de KPALIME, un gros lot de 1.000.000 FCFA. La remise de ces différents lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 02 - 09 - 2023	LOTO SAM		PLUS DE 4000 GAGNANTS DENOMBRES AU LOTO Sam N° 323 ! Plus de 4500 lots intermédiaires, ont fait le bonheur de nombreux parieurs, lors du tirage de LOTO Sam, du 02 septembre 2023. Ces lots enregistrés dans diverses villes du pays, seront remis dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO		LA LONATO ENREGISTRE EXCLUSIVEMENT DES LOTS INTERMEDIAIRES LORS DU 10^{ème} TIRAGE DE LOTO BINGO Dame chance a été du côté de milliers de parieurs, lors du tirage N°10 de LOTO BINGO, du samedi 02 septembre 2023. Ces heureux gagnants ont eu le bonheur de remporter une multitude de lots intermédiaires. La remise de ces lots se fera dans toutes les agences et points de vente de la LONATO, à LOME et à l'intérieur du pays.
LUNDI 04 - 09 - 2023	LOTO DIAMANT		LE TIRAGE N°1177 DE LOTTO DIAMANT FAIT UN BON NOMBRE DE MILLIONNAIRES Ce Lundi 04 Septembre 2023, la Loterie Nationale Togolaise a fait plus de six mille (6.000) gagnants de lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire, au tirage LOTTO DIAMANT. Divers gros lots ont été également enregistrés dans certaines villes du pays, notamment : @ A LOME : UN (01) SUPER GROS LOT de 3.247.000 FCFA auprès de l'opérateur 30025 * UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 60727 @ A BADOU : UN (01) SUPER GROS LOT de 2.243.000 FCFA auprès de l'opérateur 20130 @ A TABLIGBO : * UN (01) GROS LOT de 1.500.000 FCFA auprès de l'opérateur 80034 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD		DIVERSITE DE GAINS AU TIRAGE N°10 DE LOTO GOLD Le tirage Loto Gold de ce Lundi 04 Septembre 2023, portant le N°10, a souri à plusieurs milliers de parieurs qui ont gagné une variété de lots inférieurs à 1.000.000 FCFA, dans différentes villes du pays. Parmi eux, un heureux gagnant d'UN (01) gros lot de 1.000.000 FCFA recensé à LOME auprès de l'opérateur 70622. La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

Des pistes de solutions pour la protection des espèces animales et végétales

Le rapport de la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES), estime qu'environ 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, notamment au cours des prochaines décennies. Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont menacés. La situation est moins claire pour les espèces d'insectes, mais les données disponibles conduisent à une estimation provisoire de 10 % d'espèces menacées. Et, 66 % de l'environnement marin est touché. Dans ce désastre, la part de responsabilité des humains est immense.

Etonam Sossou

Le nombre d'espèces exotiques envahissantes a augmenté de 70% depuis 1970 dans les 21 pays ayant des dossiers détaillés. 55 % : zone océanique exploitée par la pêche industrielle. « Cette perte est la conséquence directe de l'activité humaine et constitue une menace directe pour le bien-être de l'humanité dans toutes les régions du monde », explique le professeur Josef Settele, co-président de l'évaluation.

En effet, la déforestation, l'usage de pesticides, la pêche et la chasse ou les activités humaines dans son ensemble sont à l'origine d'une baisse de 60 % de la faune mondiale. Le déclin de la biodiversité est aussi causé par les industries extractives, la destruction des habitats, l'industrialisation de l'agriculture, l'utilisation massive de pesticides, la dégradation des sols, la surpêche, la surpopulation humaine, le chan-

gement climatique, les déchets plastiques, l'étalement urbain, la surconsommation et le soutien à tout prix de la croissance économique. A cela s'ajoute les émissions de gaz à effet de serre qui ont été multipliées par deux, provoquant une augmentation des températures moyennes mondiales d'au moins 0,7 degré Celsius. « Les activités humaines menacent d'extinction davantage d'espèces au niveau mondial que jamais auparavant », avertit solennellement l'IPBES, qui fait état d'un taux actuel d'extinction « au moins des dizaines ou des centaines de fois supérieur à ce qu'il a été en moyenne durant les dernières 10 millions d'années ». La santé des écosystèmes dont nous dépendons, comme toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais, résume le président de l'IPBES, le Britannique Robert Watson. « Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos

moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier. » Mais, ajoute-t-il, « il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial ».

Pour ce, il faut un changement fondamental à l'échelle d'un système, qui prend en considération les facteurs technologiques, économiques et sociaux, y compris en termes de paradigmes, objectifs et valeurs. La très grande majorité des décisions politiques reste profondément entravée par le souci de faire de l'argent, d'augmenter la croissance et le développement économique, peu importe les conséquences (écologiques, mais aussi sociales ou géopolitiques). Il est aussi important d'inclure différents systèmes de valeurs, intérêts et visions du monde dans la formulation des politiques et des actions. Cela inclut de veiller à ce que la partici-

pation des peuples autochtones et des communautés locales soit pleine et effective dans la

gouvernance, la réforme et le développement des structures d'incitation et à ce que la prise en considération de la biodiversité soit prioritaire dans la planification de tous les secteurs clés. Le rapport souligne l'importance, entre autres, d'adopter une gestion intégrée et des approches

intersectorielles. Elles doivent prendre en compte les compromis entre la production alimentaire et celle de l'énergie, les infrastructures, la gestion de l'eau douce et des zones côtières, ainsi que la conservation de la biodiversité.

PROJET REDISSE AU TOGO

Mise en place de la plateforme «Une seule santé»

F. Woussou

Le Togo dispose désormais de sa plateforme "Une seule santé" ou "One Health". L'opérationnalisation d'une plateforme une seule santé (USS) vise à faciliter le partage d'information, la mise en commun des connaissances, l'harmonisation des procédures, la coordination des actions et la mobilisation des partenaires, des diverses parties prenantes pour accroître la préparation des systèmes de santé publique, animale, environnementale et humaine, pour mieux prévenir et contrôler les épidémies de maladies infectieuses dans une synergie d'action trans-sectorielle concertée et coordonnée. Cette plateforme comprend cinq composantes : la surveillance et l'information sanitaire ; le renforcement des capacités des laboratoires ; la préparation et la réponse aux urgences, la gestion des ressources humaines pour une surveillance efficace de la maladie, la coordination et le plaidoyer.

Au ministère de la santé, on fait savoir qu'au niveau national, la plateforme « Une Seule Santé » mise en place vise à créer une coordination des systèmes d'information et de surveillance, des politiques harmonisées et des procédures opérationnelles standards aux niveaux national et régional en vue de la détection précoce des maladies infectieuses et d'une riposte plus efficace aux épidémies. A ce titre, la plateforme digitale interopérable entre les secteurs

clés mise en place par le projet, constitue le socle des interactions, un canal d'échanges par excellence est un outil non négligeable pour l'opérationnalisation effective de la plateforme de coordination. « Ce que nous vivons aujourd'hui démontre de l'interaction entre l'homme, l'animal et l'environnement. L'approche "une seule santé" va corroborer et renforcer ce que nous sommes en train de faire en sachant qu'il y a un arrimage intergouvernemental entre les différents secteurs mais en même temps un arrimage entre les différentes partenaires. Ce que nous souhaitons c'est d'aller au-delà de l'efficacité et d'arriver à l'efficace. Il y'a donc la nécessité d'une approche plurielle et du renforcement de cette approche », a déclaré le ministre de la Santé, de l'hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins Moustafa MIJIYAWA. Il espère que toutes les parties prenantes de la plateforme "Une Seule Santé" vont faire pérenniser la synergie d'action existante qui constitue l'un des résultats importants d'amélioration des systèmes de surveillance de la santé animale, environnementale et humaine.

L'OMS a félicité le gouvernement du Togo pour son engagement et les efforts consentis pour l'aboutissement de ce processus. Dr OUEDRAOGO, coordonnateur du système de santé au bureau de la Représentation l'OMS au Togo a remercié et félicité le gouverne-



Moustafa MIJIYAWA, Ministre de la Santé, de l'hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins

ment du Togo pour son engagement et les efforts consentis pour le lancement de cette plateforme et le soutien apporté à son fonctionnement. « L'OMS comme vous le savez encourage les Etats membres pour l'adoption de cette approche Une seule santé qui s'applique à la conception et la mise en œuvre de programmes, aux politiques, aux législations et aux travaux de recherche en permettant à plusieurs secteurs de communiquer et collaborer en vue d'améliorer les résultats en matière de santé publique », a indiqué Dr OUEDRAOGO. Il a rappelé que la plateforme "Une seule santé" a été lancée au terme du Projet régional de renforcement du système de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) au Togo. Ce projet est financé par la Banque Mondiale pour renforcer les capacités intersectorielles nationales pour une surveillance collaborative des maladies et épidémies.

LIVRAISON DE REPAS

Un business porteur

Etonam Sossou

Le service à domicile ou au bureau se développe aussi bien pour les petits que les grands restaurants.

Un cabas plein de barquettes dans la main gauche, Odile marche d'un pas rapide et ne tarde pas à transférer sa charge d'une main à l'autre. D'agréables effluves demeurent après son passage parce qu'elle transporte des plats cuisinés dans un modeste restaurant niché dans un des coins du quartier administratif qui résiste encore à l'occupation des terres par des bureaux. A un demi-kilomètre de son lieu de service normal, cette serveuse de restaurant va porter des commandes qui constituent une bonne part de son activité quotidienne.

Selon Salomé Anika, sa patronne, « ça commence à être considérable ». Au point que trois de ses quatre serveuses sont largement occupées à livrer à domicile et dans des bureaux, la nourriture qu'on lui achète via des appels téléphoniques. Quotidiennement, une cinquantaine de livraisons de ce restaurant se font de cette façon. Dès midi et parfois jusqu'à 15 h, le ballet des serveuses qui vont vers les bureaux se poursuit. Et c'est bon pour les affaires, estime une autre restauratrice qui a commencé à explorer cette piste en recrutant une livreuse qui n'hé-



site pas à démarcher des clients habituels.

En fait, pour ces restaurants sans grande prétention, ce sont souvent les consommateurs fidèles par la qualité de la cuisine qui ont fourni la première ligne de clientèle. « On avait constaté que nos premiers visiteurs, quand on a ouvert le restaurant il y a sept ans, étaient souvent bloqués par leurs activités et ne pouvaient quitter leurs lieux de travail. On leur a proposé de venir servir sur place... A l'époque, on n'avait que nos assiettes en plastiques. C'était difficile à stabiliser dans le panier et lourd à transporter. Aujourd'hui, on a des assiettes jetables et légères qu'on superpose aisément », conte Salomé Anika.

Il reste cependant les cuillères et fourchettes ou même des verres que demandent des consommateurs qui n'avaient pas prévu

de manger au bureau. Et qui peuvent se perdre en chemin... Pour les habitués en revanche, la nourriture vient sans les ustensiles de la table. La difficulté de faire revenir un couteau ou une assiette n'est rien par ailleurs, en comparaison à la pression qui habite employés et gestionnaires de ces Pme de la restauration, à l'heure des commandes à distance. Le téléphone crépite parfois et personne ne veut affronter à l'autre bout du fil un affamé qui « attend son plat de couscous depuis une heure ».

Et même quand on a servi, les comptes peuvent susciter quelques conflits car la paie se fait souvent en mains propres au livreur... Lequel peut aussi se tromper sur le numéro de la porte où la livraison doit être faite.

SANTÉ/SIDA

Risque d'infection élevé chez les jeunes filles

Depuis deux ans, on assiste à un drôle de jeu d'équilibriste. Avec, d'un côté, une accélération des personnes mises sous traitements dans le monde. Et, de l'autre, une inquiétante stabilisation à un haut niveau du nombre de nouvelles contaminations. Comme si les efforts d'un côté étaient aussitôt réduits par l'autre. Les données sur le nombre de personnes sous traitements sont spectaculaires. Avec 18,2 millions de personnes sous traitements, on assiste à une accélération que beaucoup n'auraient pas imaginée. Plusieurs pays passent désormais à la vitesse supérieure, et par exemple, ces derniers mois, ce sont encore plus d'un mil-

lion de personnes qui sont traitées. Les leaders mondiaux ont adopté le projet d'une accélération de la riposte mondiale pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour 2020. C'est-à-dire arriver à moins de 500 000 morts par an, à moins de 500 000 nouvelles infections, et diminuer fortement toutes formes de stigmatisation et de discrimination.

Lors de l'adolescence, dans les pays très affectés par le VIH, comme l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Sud, le risque est considérablement plus élevé chez les jeunes filles. La puberté est le moment le plus dangereux, en particulier pour les filles. Ce qui veut dire

que l'école doit être le lieu privilégié pour la protéger, pour des mesures d'éducation sexuelle. En Afrique subsaharienne, les politiques de prévention ne marchent pas. Rendez vous compte, en Afrique Australe, les nouvelles infections entre 15 et 19 ans représentent 90% des nouvelles infections en Afrique australe, et ce sont surtout des filles. En plus, ce groupe d'âge cumule les difficultés ; il n'a pas accès au dépistage, ou de façon non systématique. Des données sur 19 pays montrent qu'entre 15 et 19 ans seulement 50% ont eu un dépistage et reçu leurs résultats. Beaucoup vivent avec le virus sans connaître leur statut. Et de ce fait, n'ont pas accès aux traitements.



TOGOCOM CELEBRE SES QUATRE MILLIONS D'ABONNES

Lomé (Togo), 29 août 2023 - TOGOCOM, Le premier opérateur global passe le cap de quatre millions d'abonnés actifs sur le marché togolais.

L'opérateur leader au Togo, enregistre désormais plus de quatre millions d'abonnés actifs qui lui renouvellent au quotidien leur confiance et leur fidélité sur l'ensemble du territoire national.

TOGOCOM témoigne sa gratitude dans les différentes langues locales. Chaque client se reconnaîtra dans l'expression de cette reconnaissance « Merci » dans son dialecte. TOGOCOM réaffirme ainsi sa proximité avec ses clients et son accompagnement dans leurs diverses activités.

Cette performance est le fruit d'un engagement constant et d'efforts en continu, d'une orientation stratégique et priorités d'investissement comme par ses produits et services innovants et l'amélioration de sa qualité de service au profit de ses clients.

La modernisation et le renforcement de son réseau lui confèrent aujourd'hui d'être le plus grand réseau 100% 4G+ avec la plus large couverture nationale, son rôle prépondérant dans l'inclusion financière avec son service TMoney lui attribue le premier service de mobile money utilisé par la population Togolaise.

À travers cette célébration, TOGOCOM saisit encore une fois l'occasion pour remercier ses clients, ses employés et ses partenaires qui sont au cœur de son activité.

TOGOCOM s'engage à maintenir cette dynamique pour rester toujours l'opérateur favori des Togolais en investissant davantage dans la disponibilité et la qualité de ses services jusque dans les hameaux les plus reculés du Togo.

TOGOCOM poursuit sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très haut débit mobile auprès de ses clients et reste engagée dans son rôle de catalyseur de la transformation numérique du pays et demeure ancrée dans la vision stratégique du gouvernement.

Tarik BOUDIAF, Directeur Général Adjoint de TOGOCOM : « Nous tenons à témoigner toute notre gratitude à nos clients et nous continuerons résolument d'avancer pour améliorer et faciliter le quotidien de tous les Togolais sur toute l'étendue du territoire national ».



Togocom
À propos de
TOGOCOM

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

Place de la Réconciliation - (Quartier Atchanté)
Boite postale : 333 - Lomé - Togo

Téléphone : +228 22 53 44 01
E-mail : spdg@togotelecom.tg
Site web : togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour Tous.

Plus de 4 Millions d'abonnés !

N'LABALE
AKPE
KOUTCHE
KOKARI
ERA MEG'BE EWLESSE
AKPE
KOUTCHE
KOKARI
M'BO
ERA MEG'BE
M'BO
ERA MEG'BE
MERCI N'LABALE
ERA MEG'BE THANKS
BALK
EWLESSE
KOKARI

togocom.tg 
Avancer. Pour vous. Pour tous.



La puissance de la Fibre à Bassar !

Internet Très Haut Débit à partir de **15 000 FCFA/mois**

La Fibre
888 119
ou en agence/commercial itinérant



Frais d'installation à 10.000 F
Offres soumises à conditions.

togocom.tg 
Avancer. Pour vous. Pour tous.



La puissance de la Fibre à Niamtougou !

Internet Très Haut Débit à partir de **15 000 FCFA/mois**

La Fibre
888 119
ou en agence/commercial itinérant



Frais d'installation à 10.000 F
Offres soumises à conditions.

togocom.tg 
Avancer. Pour vous. Pour tous.

